esma European Securities and Markets Authority

# ESMA – Orientation stratégique 2020-2022

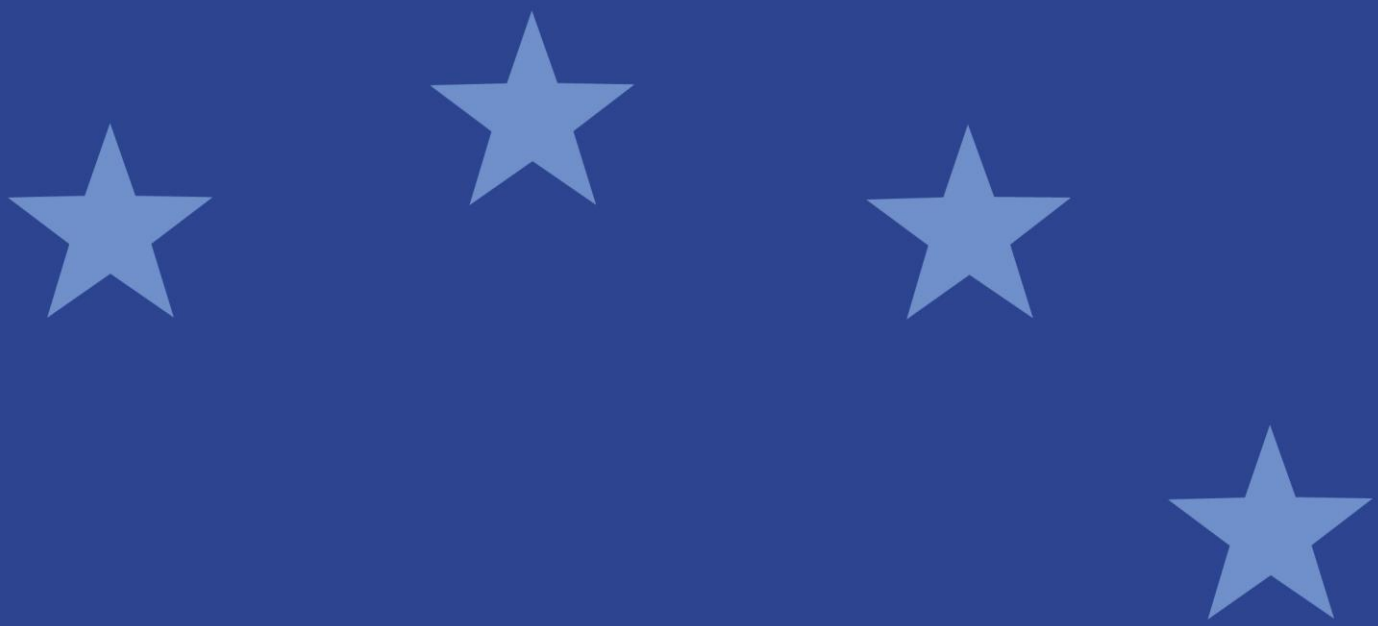

9 janvier 2020 | ESMA22-106-1942 FR

# Table des matières


1 Note de synthèse ..... 5

2 ESMA – Le régulateur des marchés financiers de l'UE ..... 7

a. Mission de l'ESMA ..... 7

b. Activités de l'ESMA ..... 7

3 Orientation stratégique de l'ESMA ..... 9

4 Direction stratégique – répondre aux défis au sein de l'UE ..... 11

une base d'investisseurs de détail de grande envergure afin de développer l'Union des marchés des capitaux ..... 11

Promotion de la finance durable et marchés des capitaux orientés sur le long terme ..... 11

La numérisation: une opportunité pour les acteurs et les régulateurs des marchés ..... 12

La voix de l'UE sur les marchés financiers internationaux ..... 12

Demande de proportionnalité ..... 13

5 Choix stratégiques par activité ..... 14

a. Évaluer les risques pour les investisseurs, les marchés et la stabilité financière ..... 14

Évaluation des risques: fondement des priorités ..... 14

Plus grande priorité donnée aux risques affectant les investisseurs de détail ..... 15

L'ESMA en tant que plateforme de données relatives aux marchés des valeurs mobilières de l'UE, dans un contexte mondial ..... 15

b. Promotion de la convergence en matière de surveillance ..... 16

Création d'une culture de surveillance et d'application commune, axée sur les résultats, dans l'ensemble de l'UE ..... 16

Hiérarchisation par le biais de pratiques optimisées d'identification des risques et de collecte de données ..... 17

Examens par les pairs: un outil important pour la convergence en matière de surveillance ..... 18

c. Surveillance directe des entités financières spécifiques ..... 19

Une autorité de surveillance fondée sur les risques et axée sur les résultat, pour un impact durable ..... 19

Une autorité de surveillance crédible pour les contreparties centrales des pays tiers, les indices de référence d'importance critique et les fournisseurs de services de données 20

Contreparties centrales – Une infrastructure d'importance critique sur les marchés financiers ..... 20

d. Établir un recueil réglementaire unique pour les marchés financiers de l'UE ..... 21

L'ESMA en tant que source d'expertise sur les marchés des valeurs mobilières de l'UE ..... 21

Pour un meilleur recueil réglementaire unique de l’UE ..... 22
6 L’ESMA en tant qu’organisation ..... 23
Le leadership par le biais de l’obligation de rendre compte et de la transparence ..... 23
L’efficacité par le biais de moyens centraux de technologies de l’information et de données pour les marchés et les autorités de l’UE ..... 23
Notre personnel: la clé de notre succès ..... 24
Un régulateur qui réduit son empreinte écologique ..... 25

# 1 Note de synthèse

La présente orientation stratégique 2020-2022 a été élaborée dans le contexte de l'évolution des conditions dans lesquelles l'ESMA œuvre, notamment la transformation du cycle réglementaire vers la surveillance et l'application, ainsi que le besoin continu d'assurer le développement des marchés des capitaux de l'Union européenne (UE), renforcé par le fait que le plus grand marché est sur le point de quitter l'UE. En outre, l'orientation stratégique 2016-2020 touche à sa fin et, compte tenu de l'expansion des responsabilités de l'ESMA, il est nécessaire de revoir ses priorités et objectifs à plus long terme.

L'UE a besoin de marchés des capitaux solides, en soutien à la croissance économique et à l'innovation. De nouvelles sources de financement diversifiées profitant aux entreprises, y compris aux PME, sont essentielles pour stimuler la croissance et l'emploi. Afin de dégager des rendements raisonnables sur leur épargne, la participation des investisseurs de détail aux marchés des capitaux de l'UE est essentielle. Cela ne sera possible que si le secteur des services financiers parvient à raviver la confiance envers les marchés financiers. Les investisseurs doivent avoir les moyens nécessaires, bénéficier d'une protection appropriée et pouvoir accéder à des produits et services financiers transparents, efficaces et aisés à comprendre.

Nos mesures de réglementation et de surveillance doivent répondre au rôle de plus en plus important de la technologie et de la durabilité sur les marchés des capitaux, et en bénéficier. Dans toutes ses activités, l'ESMA tient compte du principe de proportionnalité et répond aux différences en matière de taille, de complexité et de risque. Pour l'ESMA, l'ouverture des marchés financiers de l'UE restera un objectif important. En outre, en réponse à de nouveaux mandats, nous renforcerons nos activités internationales, ainsi que notre coopération avec les autorités des pays tiers et les organismes de réglementation internationaux.

L'une des priorités de l'ESMA, dont l'importance est croissante, est d'assurer la mise en œuvre cohérente du recueil réglementaire unique de l'UE dans toute l'Union, ce qui est important non seulement pour stimuler les activités transfrontalières et protéger les investisseurs de détail, mais également pour garantir la réussite de l'Union des marchés des capitaux et du marché unique de l'UE. L'ESMA travaillera en étroite collaboration avec les autorités nationales compétentes et renforcera fortement son approche fondée sur les risques pour la convergence en matière de

surveillance, en se concentrant sur les résultats en la matière et en utilisant des outils de convergence innovants tels que les mesures de surveillance communes, ainsi que des examens par les pairs plus efficaces. Les activités d'identification des risques et de collecte des données de l'ESMA seront le point de départ d'une convergence en matière de surveillance plus axée sur les risques. En outre, l'ESMA étendra ses fonctions de plateforme de données au niveau de l'UE.

Elle renforce son rôle de surveillance directe, en donnant la priorité aux domaines qui menacent le plus ses objectifs. Nous sommes en tête dans les secteurs au sein desquels nous avons établi notre expertise en matière de surveillance directe, et nous construirons notre réputation en tant qu'autorité de surveillance crédible également dans les nouveaux domaines de la surveillance directe: référentiels des titrisations, opérations de financement sur titres, indices de référence d'importance critique, fournisseurs de services de données et contreparties centrales des pays tiers. L'ESMA intensifie son approche préventive de la surveillance, fondée sur les risques, et continue d'améliorer ses processus d'application.

En collaboration avec les autorités nationales compétentes et les institutions de l'UE, l'ESMA continuera de renforcer le recueil réglementaire unique de l'UE pour les services financiers, en maintenant l'approche actuelle, qui est de qualité, ou en la mettant à jour le cas échéant afin de refléter l'évolution de la situation, s'agissant par exemple de la durabilité ou de l'innovation financière, ou encore du principe de proportionnalité.

# 2 ESMA – Le régulateur des marchés financiers de l'UE

### a. Mission de l'ESMA

L'Autorité européenne des marchés financiers (European Securities and Markets Authority – ESMA) est le régulateur des marchés financiers de l'Union européenne.

La mission de l'ESMA est de renforcer la protection des investisseurs et de promouvoir la stabilité et le bon fonctionnement des marchés financiers:

- **Protection des investisseurs**: veiller à mieux répondre aux besoins des consommateurs de produits et services financiers et renforcer leurs droits en tant qu'investisseurs, tout en reconnaissant leurs responsabilités;

- **Bon fonctionnement des marchés**: promouvoir l'intégrité, la transparence, l'efficacité et le bon fonctionnement des marchés financiers, ainsi que la présence d'infrastructures de marché solides; et

- **Stabilité financière**: renforcer le système financier pour lui permettre de résister aux chocs et à l'apparition de déséquilibres financiers, tout en encourageant la croissance économique.

L'ESMA accomplit sa mission dans le cadre du système européen de surveillance financière (SESF), en coopérant activement avec les autorités nationales compétentes (et notamment les régulateurs du marché des valeurs mobilières), l'Autorité bancaire européenne (ABE), l'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP), le Comité européen du risque systémique (CERS) et le Comité mixte des autorités européennes de surveillance (AES). L'ESMA occupe une position unique au sein du SESF, car elle se concentre sur les marchés des valeurs mobilières et les marchés financiers au niveau de l'UE.

### b. Activités de l'ESMA

L'ESMA accomplit sa mission au moyen de quatre activités:

- L'évaluation des risques pour les investisseurs, les marchés et la stabilité financière

- L'établissement d'un recueil réglementaire unique pour les marchés financiers de l'UE

- Promotion de la convergence en matière de surveillance

- La surveillance directe des entités financières spécifiques

Le but de l'évaluation des risques pour les investisseurs, les marchés et la stabilité financière est de déceler les tendances, les risques et les vulnérabilités en temps utile, et si possible d'identifier les opportunités, afin de pouvoir réagir. L'ESMA utilise sa position privilégiée pour identifier les évolutions du marché qui menacent la stabilité financière, la protection des investisseurs et/ou le bon fonctionnement des marchés financiers. Les évaluations des risques

de l'ESMA s'appuient sur celles effectuées par les autres AES et par les autorités nationales compétentes et les complètent, et contribuent aux travaux systémiques sur les risques entrepris par les autorités chargées de la stabilité telles que le CERS, qui mettent de plus en plus l'accent sur les risques menaçant la stabilité des marchés financiers.

La production de la fonction d'évaluation des risques alimente les travaux de l'ESMA sur le recueil réglementaire unique, la convergence en matière de surveillance et la surveillance directe des entités financières spécifiques. Nous encourageons la transparence et la protection des investisseurs en mettant des informations à leur disposition via nos registres et bases de données publics, et si nécessaire, en émettant des alertes à leur intention. La fonction d'analyse des risques procède à un suivi attentif des avantages et des risques de l'innovation financière sur les marchés financiers européens.

La réalisation d'un recueil réglementaire unique pour les marchés financiers de l'UE a pour but de renforcer le marché unique en garantissant des conditions équitables pour les investisseurs, les émetteurs et les autres acteurs du marché dans l'ensemble de l'Union européenne. L'ESMA contribue à l'amélioration du recueil réglementaire unique pour les marchés financiers de l'UE en élaborant des normes techniques et en dispensant aux institutions de l'UE des conseils sur les projets législatifs.

La convergence en matière de surveillance correspond à la mise en œuvre, l'application et la surveillance cohérentes des mêmes règles, selon des approches similaires, dans toute l'UE. La promotion de la convergence en matière de surveillance vise à créer des conditions équitables de réglementation et de surveillance de qualité sans arbitrage réglementaire ou nivellement par le bas entre les États membres. La mise en œuvre, l'application et la surveillance cohérentes des règles garantissent la sécurité du système financier, protègent les investisseurs et assurent le bon fonctionnement des marchés. Cette activité est effectuée en étroite coopération avec les autorités nationales compétentes. De par sa position au sein du SESF, l'ESMA est bien placée pour mener des examens par les pairs et des études thématiques, définir des priorités stratégiques communes et des exigences de déclaration des données au sein de l'UE, rédiger des projets d'avis, des orientations et des documents de questions et réponses, ainsi que pour mettre en place un réseau dense en vue de partager les bonnes pratiques et de former les autorités de surveillance. Compte tenu de la nature mondiale des marchés financiers, l'ESMA soutient également activement la coordination internationale en matière de réglementation et de surveillance.

L'ESMA exerce une surveillance directe sur certaines entités financières spécifiques: elle surveille déjà les agences de notation de crédit et les référentiels centraux, y compris, plus récemment, pour les opérations de financement sur titres, et prendra des responsabilités supplémentaires pour la surveillance des référentiels des titrisations, des indices de référence d'importance critique, des fournisseurs de services de données, des contreparties centrales des pays tiers et d'autres entreprises des pays tiers dans plusieurs domaines différents. Ces entités sont des composantes importantes de l'infrastructure de marché de l'UE.

# 3 Orientation stratégique de l'ESMA

L'orientation stratégique, qui définit les priorités et objectifs à plus long terme de l'ESMA, se traduit pas des actions concrètes par le biais du document de programmation et du programme de travail annuels. L'ESMA a rédigé sa première orientation stratégique en 2015 (pour la période 2016-2020) et a régulièrement évalué les progrès réalisés dans le cadre de sa mise en œuvre.

La période 2016-2020 touchant à sa fin, l'ESMA se félicite de l'élaboration du recueil réglementaire unique, découlant principalement du programme établi après la crise financière, ainsi que de son positionnement en tant qu'autorité de surveillance crédible des agences de notation de crédit et des référentiels centraux, y compris grâce à des mesures de surveillance efficaces et des mesures d'application imposées aux entités surveillées. C'est une chose de rédiger un recueil réglementaire unique, mais c'en est une autre de le faire appliquer de façon cohérente dans la pratique. Pour cette raison, l'ESMA a déjà fortement renforcé ses activités de convergence en matière de surveillance, notamment en publiant des orientations et des questions-réponses et en menant des examens par les pairs, mais pourrait assurer une meilleure convergence en adoptant une approche plus axée sur les risques et les résultats.

L'ESMA élabore actuellement son orientation stratégique pour la période 2020-2022, en tenant compte des modifications législatives complétant le réexamen des AES, qui donnent une plus grande importance à la convergence en matière de surveillance et à la protection des investisseurs et confient la surveillance directe de certains indices de référence et fournisseurs de services de données à l'ESMA. D'autres modifications législatives ont également été introduites, comme le nouveau règlement sur l'infrastructure du marché européen (EMIR 2.2) et le nouveau régime des entreprises d'investissement. En conséquence de ces modifications, l'ESMA deviendra l'autorité de surveillance directe de certaines contreparties centrales des pays tiers d'importance systémique.

L'ESMA œuvre dans un environnement en évolution rapide exigeant une coopération solide avec le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne. Les marchés financiers et le climat politique de l'UE restent difficiles:

- les marchés restent fragiles, avec des risques de surévaluation largement affectés par le bas niveau des taux d'intérêt et la politique monétaire correspondante. Bien que le niveau historiquement très bas des taux d'intérêt ait un impact significatif sur les marchés financiers, ses conséquences précises restent incertaines sur le moyen à long terme;

- Les défis liés à la protection des investisseurs changent rapidement, dans un monde où la technologie crée de nouvelles opportunités mais engendre également de nouveaux risques. Les modèles d'entreprise subissent des changements profonds sur les marchés financiers, ce qui pourrait également affecter le bon fonctionnement ou la stabilité financière de ces derniers;

- les données sont désormais essentielles en matière de surveillance, car elles fournissent aux régulateurs des points de vue différents sur les évolutions du marché,

et des outils tels que la technologie au service de la réglementation (RegTech) et la technologie au service de la surveillance (SupTech) offrent des opportunités prometteuses;

- Le financement devrait être mobilisé et plus axé sur les capitaux propres afin de stimuler une croissance économique saine grâce au développement continu de l'Union des marchés des capitaux (UMC). Les investisseurs de détail et les petites et moyennes entreprises (PME) devraient profiter des marchés des capitaux dans une plus grande mesure;

- La réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies, d'ici à 2030, constituera une étape décisive pour l'Union dans son combat contre le changement climatique. L'élaboration d'une finance durable jouera un rôle critique dans la réalisation de ces objectifs;

- la fragmentation du marché s'amplifie à mesure que la coopération internationale évolue, en raison du changement des priorités politiques en termes de commerce, à une moindre coordination des politiques au niveau mondial et à la sortie du Royaume-Uni de l'UE; et

- l'UE œuvre dans un cadre mondial concurrentiel qui se caractérise par une plus grande lassitude envers la multiplication des mesures réglementaires.

# 4 Direction stratégique – répondre aux défis au sein de l'UE

L'orientation stratégique de l'ESMA vise à contribuer à l'atténuation des défis rencontrés par l'Union européenne, ses citoyens et ses marchés des capitaux:

**une base d'investisseurs de détail de grande envergure afin de développer l'Union des marchés des capitaux**

Afin de financer l'économie et de garantir la croissance économique et la création d'emplois, l'Union développera ses marchés des capitaux en tant que solution alternative aux prêts bancaires. En conséquence, les sources de financement devront être diversifiées, les marchés des capitaux devront devenir plus efficaces, la surveillance devra être renforcée et harmonisée et les marchés des capitaux de l'UE devront devenir plus attrayants aux yeux des investisseurs situés dans l'UE ou à l'extérieur.

L'ESMA encourage activement la création d'une base d'investisseurs de détail de grande envergure afin de développer les marchés des capitaux et d'assurer une bonne planification financière à long terme, ce qui ne peut pas se faire uniquement en plaçant son épargne dans des dépôts. Afin de dégager des rendements raisonnables sur leur épargne sur le moyen à long terme, les investisseurs de détail devront absolument participer aux marchés des capitaux. Il ne sera possible de mobiliser les investisseurs que si la culture financière est améliorée et si le secteur des services financiers, d'une part, parvient à décupler la confiance que les investisseurs accordent aux marchés financiers et aux distributeurs et, d'autre part, réduit les coûts inhérents à l'obtention de produits financiers.

Afin d'améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux marchés des capitaux, l'ESMA recommande des publications d'informations plus proportionnées et standardisées pour les PME, ainsi que le développement de marchés spécifiques aux PME pour les investisseurs fortunés.

**Promotion de la finance durable et marchés des capitaux orientés sur le long terme**

La réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies, d'ici à 2030, constituera une étape décisive pour l'Union dans son combat contre le changement climatique. L'élaboration d'une finance durable jouera un rôle critique dans la réalisation de ces objectifs.

L'ESMA continuera de développer son processus d'identification des risques liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À ces fins, l'ESMA continuera de promouvoir la transparence des émetteurs et des acteurs des marchés quant aux critères ESG. Cela permettra aux investisseurs de mieux comprendre l'impact de ces critères sur les investissements et favorisera la transparence quant à la contribution d'un investissement donné à une économie durable. L'ESMA intégrera les critères ESG à ses quatre activités principales.

La stabilité financière est essentielle à la durabilité et à la solidité des marchés financiers. L'UE continuant de développer ses marchés des capitaux en parallèle avec les prêts bancaires, l'ESMA est consciente de l'intérêt croissant suscité par les risques menaçant la stabilité des

marchés financiers et coopère étroitement avec les autorités chargées de la stabilité telles que le Comité européen du risque systémique (CERS).

**La numérisation: une opportunité pour les acteurs et les régulateurs des marchés**

La technologie financière affecte rapidement les marchés. L'ESMA estime que la technologie peut contribuer au bon fonctionnement des marchés financiers et à la protection des investisseurs, par exemple par le biais d'une plus grande transparence, de conseils automatisés et d'une réduction des coûts de distribution. Pour cette raison, l'ESMA examinera activement les nouvelles opportunités que la technologie pourrait apporter, surtout en matière de protection des investisseurs, et partagera son expertise et son savoir-faire avec les autorités nationales.

Toutefois, l'ESMA, avec les autorités nationales compétentes, requiert également des acteurs des marchés de l'UE qu'ils reconnaissent les risques pouvant découler de la numérisation, en assurant la continuité des activités et l'utilisation de technologies appropriées et mises à jour et de mesures de protection adéquates contre les menaces informatiques, et en prenant des mesures appropriées pour la protection des données et la gestion de la qualité des données. Les menaces informatiques pesant sur le système financier dans son ensemble, ainsi que l'établissement d'un cadre juridique sain pour les crypto-actifs, sont des priorités de plus en plus importantes pour l'ESMA, en association avec les autres AES, le CERS, la BCE et la Commission européenne.

Les données sont désormais essentielles en matière de surveillance, car elles fournissent aux régulateurs des points de vue différents sur les évolutions du marché. Il est important que toutes les autorités de surveillance utilisent les données financières disponibles au sein de l'Union. L'ESMA prendra un rôle actif pour diriger et coordonner les activités parmi les autorités nationales compétentes s'agissant de l'adoption de nouvelles technologies et d'approches fondées, par exemple, sur l'intelligence artificielle, les mégadonnées et la technologie au service de la surveillance.

**La voix de l'UE sur les marchés financiers internationaux**

Les événements politiques récents, tels que la décision du Royaume-Uni de quitter l'UE et les désaccords liés au commerce international, décuplent le risque de fragmentation du marché. Les interconnexions du marché, cependant, restent importantes et sont même en expansion dans certains domaines. Sur un marché de plus en plus fragmenté, les autorités de surveillance doivent fournir des efforts encore plus importants pour garantir une surveillance efficace des entreprises transfrontalières, au niveau de l'UE comme au niveau mondial.

L'ouverture des marchés financiers de l'UE restera un objectif important. L'ESMA continue de promouvoir des normes mondiales afin de réglementer les marchés des capitaux. Dans cette optique, elle continuera de développer sa coopération avec les autorités des pays tiers pour garantir la protection des investisseurs, la stabilité financière et le bon fonctionnement des marchés, de façon bilatérale et multilatérale. Elle renforcera la contribution de l'UE à l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et à d'autres organismes de

réglementation internationaux, ainsi que sa position en leur sein, en étroite coopération avec les autorités nationales compétentes.

Compte tenu du renforcement de son mandat suite au réexamen des AES, les interactions avec les régulateurs autres que ceux de l'UE deviendront plus fréquentes, notamment s'agissant de l'équivalence des cadres réglementaires et de la coopération quotidienne en matière de surveillance et de réglementation, y compris pour l'échange de données. En outre, l'ESMA développera ses activités de coopération avec la Commission européenne en matière de suivi de l'équivalence accordée aux pays tiers, afin de garantir le maintien de conditions équitables et une bonne protection contre les risques découlant des marchés situés en dehors de l'UE. Ce faisant, elle travaillera en étroite collaboration avec les autorités nationales compétentes s'agissant de l'agrément et de la surveillance des entreprises des pays tiers, afin d'assurer une approche cohérente et un traitement similaire entre l'UE et le pays tiers concerné.

**Demande de proportionnalité**

Il est important de financer les PME et les sociétés innovantes qui souhaitent croître, afin de soutenir la compétitivité internationale de l'Union, la croissance économique et la création d'emplois. La nécessité d'un recueil réglementaire unique solide au sein de l'UE, dans le cadre de l'engagement de l'ESMA envers la protection des investisseurs et la promotion de la stabilité et du bon fonctionnement des marchés financiers, restera prioritaire. Toutefois, elle appliquera le principe de proportionnalité à ses activités, en adaptant ses initiatives en fonction des éléments nécessaires à la réalisation de ses objectifs.

Afin d'encourager le développement des entreprises et acteurs de petite taille présents sur le marché, l'ESMA tiendra compte de la nature, de l'ampleur et de la complexité des risques inhérents aux activités de ces acteurs des marchés lors de l'élaboration du recueil réglementaire unique de l'UE. Parallèlement, elle ouvrira un dialogue actif avec les autorités nationales en matière de proportionnalité et demandera à recevoir des commentaires tangibles sur les coûts et avantages lors de la consultation des parties prenantes. Elle créera un comité dédié à la proportionnalité.

L'ESMA fonde ses activités de réglementation et de surveillance sur les risques, de sorte qu'elles seront moins importantes pour les entités de petite taille, moins complexes, et plus importantes pour les entités de grande taille et complexes.

# 5 Choix stratégiques par activité

## a. Évaluer les risques pour les investisseurs, les marchés et la stabilité financière

***L'évaluation des risques fait partie des travaux essentiels des autorités de surveillance. La réussite à long terme de l'ESMA dépend de l'identification et de l'évaluation appropriée, en temps utile, des tendances, risques et vulnérabilités pertinents. En conséquence, l'ESMA continuera de renforcer sa capacité à identifier et à évaluer les risques menaçant les investisseurs et la stabilité financière au sein de l'UE, en s'appuyant sur des données de qualité. La fonction d'évaluation des risques dicte la définition des priorités pour les activités de réglementation et de surveillance (convergence) de l'ESMA.***

**Évaluation des risques: fondement des priorités**

Pour chaque autorité, le défi consiste à compléter les évaluations des risques des autres autorités et à s'appuyer dessus, ainsi qu'à prendre les mesures appropriées en fonction des risques identifiés. La position de l'ESMA diffère de celle des autres autorités, car nous jouissons d'une perspective unique au niveau de l'UE et au niveau sectoriel, orientée vers la protection des investisseurs, le bon fonctionnement des marchés et la stabilité des marchés financiers de l'UE. L'ESMA renforcera ses activités d'identification des risques et sa coopération avec les autorités nationales compétentes et d'autres autorités publiques au niveau de l'UE et au niveau international, afin de réaliser des synergies et d'éviter les chevauchements.

Aux yeux de l'ESMA, en plus des informations reçues des autorités nationales et des parties prenantes, les données et l'évaluation interne des risques poseront des bases de plus en plus importantes pour la définition de l'ordre du jour et des priorités, s'agissant notamment de la promotion de la convergence en matière de surveillance et de la surveillance des entités soumises à sa surveillance directe, mais aussi du développement de ses activités de tests de résistance. Elle utilisera de plus en plus la granularité et les volumes croissants des données réglementaires. Les sources de données communes, les méthodes et les approches analytiques pouvant être utilisées par l'ESMA et par les autorités nationales compétentes continueront de soutenir le renforcement des approches de surveillance axées sur les données au cours des années à venir.

Une vue d'ensemble exhaustive des risques inhérents aux marchés des valeurs mobilières de l'UE lui permettra également d'obtenir des informations importantes pour l'élaboration de ses priorités en matière de surveillance de l'Union, à l'attention des autorités de surveillance des marchés des valeurs mobilières de l'UE, en étroite coopération avec les autorités compétentes. Les priorités de surveillance de l'Union seront définies en fonction des risques inhérents aux marchés et compléteront les priorités nationales définies par les autorités responsables de la surveillance des marchés financiers et de l'application de la réglementation y afférente.

**Plus grande priorité donnée aux risques affectant les investisseurs de détail**

L'ESMA contribue activement aux initiatives de l'Union européenne établissant une Union des marchés des capitaux (UMC). La création d'une base d'investisseurs de détail de grande envergure contribuera au financement de l'économie et peut assurer une bonne planification financière à long terme parmi les ménages de l'UE.

Pour assurer la réussite de l'UMC, il sera essentiel de renforcer la confiance des investisseurs de détail envers les marchés financiers de l'UE. Compte tenu de leur importance et afin de donner aux investisseurs de détail les moyens nécessaires, l'ESMA coordonnera les initiatives des autorités nationales compétentes visant à améliorer l'éducation et la culture financière. Elle accélérera ses efforts visant à *analyser le secteur de détail*, s'agissant notamment de l'identification des risques et de l'étude des pratiques de vente abusive et des coûts associés à l'obtention de produits financiers. Le nouveau rôle de coordination lui incombant dans le cadre des enquêtes sur les clients mystères permettra d'obtenir de nouvelles informations sur les pratiques abusives dans l'ensemble de l'Union. Elle continuera d'évaluer les avantages et les risques inhérents à l'innovation financière pour les consommateurs et pour le système financier dans son ensemble. Elle n'hésitera pas à se servir de ses pouvoirs d'intervention sur les produits, si nécessaire.

Elle estime que les investisseurs de détail peuvent largement profiter de la technologie financière, par exemple grâce à des processus plus efficaces, à une plus grande transparence et, surtout, à la réduction des coûts des produits d'investissement. L'ESMA, en coopération avec l'ABE, l'AEAPP et les autorités nationales, définira une approche commune pour la technologie financière, en se concentrant principalement sur son impact sur la protection des investisseurs.

**L'ESMA en tant que plateforme de données relatives aux marchés des valeurs mobilières de l'UE, dans un contexte mondial**

Notre cadre et nos outils analytiques exigent d'être continuellement développés afin de s'adapter à l'évolution rapide des marchés, des risques, des technologies et des capacités en matière de données. Pour détecter et évaluer les risques en temps utile, l'ESMA doit pouvoir accéder facilement à des données de qualité et granulaires sur le fonctionnement des marchés financiers et sur leur évolution.

L'UE a besoin d'une stratégie audacieuse en matière de données financières. L'ESMA recommande de se baser sur les données pour procéder à la surveillance et définir les règles, en fonction d'analyses quantitatives approfondies et de données fiables concernant le marché. Elle jouera un rôle de plus en plus important en tant que plateforme de données sur les marchés des valeurs mobilières de l'UE et, entre autres, améliorera la disponibilité des informations au niveau de l'UE pour les investisseurs, les acteurs des marchés et les régulateurs, grâce à des stratégies ambitieuses en matière de technologies de l'information et de données, se concentrant sur des jeux de données optimisés et standardisés et facilitant l'échange et l'utilisation des données.

Afin d'harmoniser les exigences de déclaration et de promouvoir la disponibilité de données de qualité, l'ESMA compte devenir le leader international du développement de la déclaration de données sur les marchés des valeurs mobilières, en coopérant activement avec les organes chargés de définir les normes au niveau de l'UE et au niveau international. Elle s'efforcera de relier les données entre les différentes parties des marchés des valeurs mobilières et de soutenir la création de jeux de données financières cohérents et intégrés sur le long terme. L'ESMA renforcera sa capacité à gérer et à analyser ces volumes croissants de données.

Nous augmenterons nos interactions avec les autorités nationales compétentes afin de servir de plate-forme de données et d'exploiter les économies d'échelle pouvant être réalisées dans le cadre de l'approvisionnement en statistiques et en données, tout en respectant les rôles institutionnels respectifs. Aujourd'hui, les autorités nationales compétentes délèguent certaines tâches relatives aux données (registres, bases de données, etc.) à l'ESMA. La délégation de tâches supplémentaires devrait être évaluée au cas par cas.

### b. Promotion de la convergence en matière de surveillance

**L'ESMA continue de protéger le marché unique de l'UE en encourageant une convergence axée sur les résultats en matière de surveillance et en utilisant des outils innovants. L'ESMA donne la priorité à son activité de convergence en matière de surveillance en menant des évaluations fondées sur les risques et en s'engageant envers la protection des consommateurs.**

S'il est nécessaire de créer un recueil réglementaire unique pour obtenir un marché des capitaux véritablement unique en Europe, cela ne suffit pas. La surveillance, et la convergence en la matière, doivent veiller à ce que la protection des investisseurs, le bon fonctionnement des marchés et la stabilité financière soient obtenus dans la pratique. La convergence en matière de surveillance est essentielle pour protéger le marché unique de l'UE, en instaurant des conditions équitables et en empêchant l'arbitrage réglementaire ou le nivellement par le bas. À nos yeux, la convergence en matière de surveillance n'est pas synonyme d'approche uniformisée. Elle consiste au contraire à promouvoir une mise en œuvre, une application et une surveillance cohérentes et efficaces des mêmes règles, ainsi qu'à utiliser des approches suffisamment similaires pour gérer des risques similaires. Le but global est d'obtenir des résultats comparables en matière de surveillance et d'application, dans toute l'Union.

#### Création d'une culture de surveillance et d'application commune, axée sur les résultats, dans l'ensemble de l'UE

L'ESMA soutient le principe de subsidiarité. La surveillance, et l'application qui en découle, produisent les meilleurs résultats lorsque l'autorité compétente est proche de l'entité surveillée. La surveillance des marchés financiers de l'UE relève en grande partie du mandat des autorités nationales compétentes. Toutefois, afin de protéger les quatre libertés fondamentales du marché unique de l'UE, il est essentiel de bien coordonner les activités de surveillance au sein de l'UE. D'ailleurs, dans la mesure où les acteurs des marchés peuvent relever de la compétence de plusieurs autorités de surveillance, les autorités nationales compétentes doivent *agir de concert* et coordonner leur surveillance dans les situations impliquant plus

d'une autorité nationale compétente, afin d'assurer l'homogénéité des opérations transfrontalières.

L'ESMA devrait servir de facilitateur dans ces situations, en se positionnant comme une plateforme de partage des expertises et d'élaboration de réponses communes en matière de surveillance. Elle rationalisera son activité de convergence en matière de surveillance, s'attachant pour cela à rassembler les autorités de surveillance nationales afin qu'elles fassent part et débattent de leur expertise sur les affaires de surveillance en cours au niveau national. Ces échanges seront alignés sur les priorités de l'ESMA pour la convergence en matière de surveillance, afin d'assurer une contribution pratique à l'atténuation des risques de marché et des incidences négatives sur les investisseurs. L'ESMA estime que les domaines qui profiteront des initiatives entreprises dans l'ensemble de l'UE sont, par exemple, ceux de la surveillance du marché, des entreprises d'investissement, des plateformes de négociation et de la gestion d'actifs. Dans ce contexte, elle encouragera le partage transfrontalier des informations et explorera de nouveaux outils de convergence tels que les mesures de surveillance communes et les collèges d'autorités de surveillance facultatifs.

Pour aider les autorités nationales dans leurs activités quotidiennes de surveillance des marchés financiers et renforcer l'expérience acquise lors de débats sur de vraies affaires de surveillance, l'ESMA, en collaboration avec les autorités nationales compétentes, élaborera également un manuel de surveillance applicable dans l'ensemble de l'Union. L'ESMA introduira progressivement l'élaboration de ce manuel, fondé sur des principes, en donnant la priorité aux domaines dans lesquels il est urgent de renforcer la coordination.

La solidité de la surveillance dépend des pouvoirs d'application du régulateur et de leur utilisation efficace. Si les mesures qu'il a été décidé de prendre ne peuvent pas être mises en œuvre, elles n'ont qu'une valeur théorique. L'ESMA veut être la force motrice derrière l'optimisation de la culture d'application des lois de l'UE s'agissant des marchés des valeurs mobilières, notamment en utilisant ses propres outils et pouvoirs d'application tels que ses pouvoirs d'intervention sur les produits. Les marchés des valeurs mobilières de l'UE devraient être connus pour leurs conditions équitables et leur bon fonctionnement, et toute pratique abusive devrait faire l'objet d'une application active de la réglementation.

**Hiérarchisation par le biais de pratiques optimisées d'identification des risques et de collecte de données**

**Notre but global est d'obtenir des normes de surveillance solides et cohérentes dans l'ensemble de l'UE, en étroite coopération avec les autorités nationales compétentes, grâce à des échanges entre les autorités de surveillance, à la définition de priorités de surveillance applicables à l'ensemble de l'Union et à des examens par les pairs. Toutefois, il ne serait pas réaliste de viser une convergence complète au cours de la période 2020-2022, et nous pourrions ne pas avoir besoin de le faire dans tous les domaines pour réaliser nos objectifs.**

En s'appuyant sur les risques évalués et les données collectées, en parallèle avec un travail de proximité optimisé auprès des parties prenantes et tenant compte des plaintes exprimées par les investisseurs, l'ESMA identifiera proactivement, en étroite coopération avec les

autorités nationales compétentes, un nombre limité de domaines prioritaires sur lesquels concentrer le plus gros volume de ressources et les outils les plus intenses. Afin de définir ses priorités pour la convergence en matière de surveillance, elle privilégie une approche fondée sur les résultats permettant de résoudre certains risques de marché et produisant de meilleures pratiques grâce à l'utilisation d'un outil de convergence approprié.

Les critères suivants seront utilisés pour hiérarchiser ses activités relevant de la convergence en matière de surveillance et identifier l'instrument approprié:

- impact de l'efficacité de la surveillance sur les autorités nationales compétentes et les objectifs de l'ESMA: ampleur du problème et impact sur les personnes concernées si les résultats visés ne sont pas obtenus, surtout pour les investisseurs de détail;

- valeur ajoutée offerte par une approche coordonnée au niveau de l'UE: ampleur du passeportage et des activités transfrontalières, et potentiel risque découlant de l'arbitrage réglementaire;

- efficacité potentiellement accrue: nous pouvons obtenir le même résultat pour l'ensemble de l'UE, pour un coût moins élevé qu'il ne le serait si les autorités nationales compétentes agissaient séparément;

- opportunité de changement: de nouvelles circonstances économiques, les entreprises, les services, les produits ou la réglementation suggèrent que les autorités nationales compétentes n'ont pas encore de solution éprouvée;

- pertinence pour les autorités nationales compétentes: renforcer le réseau en donnant la priorité aux domaines qui concernent ces autorités et leurs marchés; et

- faisabilité: tenir compte du stade d'évolution de la coopération entre les autorités nationales compétentes et du stade de développement de l'expertise de l'ESMA, ainsi que de la disponibilité de ses ressources et de celles de l'autorité nationale compétente.

L'ESMA analysera les conditions de surveillance en tenant compte de ces critères. Nous consulterons les parties prenantes pertinentes pour optimiser cette analyse au fil de temps, afin de mettre l'accent sur les priorités les plus importantes en matière de convergence.

**Examens par les pairs: un outil important pour la convergence en matière de surveillance**

**L'ESMA fera régulièrement le bilan des progrès réalisés dans la convergence en matière de surveillance, ou les évaluera, en surveillant et en suivant l'application du recueil réglementaire unique de l'UE et le niveau de convergence en matière de surveillance. Les examens par les pairs peuvent fortement contribuer à la convergence en matière de surveillance.**

Les examens par les pairs de l'ESMA, menés par son personnel en collaboration avec les responsables de haut niveau des autorités nationales compétentes, ont deux finalités: d'une

part, ils permettent de bien comprendre l'application du recueil réglementaire unique de l'UE et l'efficacité de sa surveillance dans la pratique et, d'autre part, ils permettent aux autorités nationales compétentes de tirer des enseignements des expériences de leurs pairs. Pour cette raison, il est important que les examens par les pairs fournissent une évaluation de qualité des pratiques de surveillance effectivement mises en place. L'ESMA renforcera le caractère indépendant des examens par les pairs et procédera à un suivi systématique des recommandations qui en découlent.

Elle augmentera le nombre d'examens par les pairs conformément à ses ambitions de convergence. Ces examens deviendront plus axés sur les résultats: l'accent sera mis sur l'efficacité des mesures de surveillance et d'application prises. L'ESMA envisagera comment optimiser sa méthodologie d'examen par les pairs, y compris grâce à des solutions alternatives flexibles, telles que les examens accélérés, les approches thématiques et les réexamens du champ d'application aux objectifs limités, afin d'accélérer la contribution de ces outils à la protection des consommateurs et à la création d'une culture de surveillance et d'application commune dans l'ensemble de l'UE.

### c. Surveillance directe des entités financières spécifiques

**L'ESMA renforce son rôle de surveillance directe, en donnant la priorité aux domaines qui menacent ses objectifs. Nous voulons devenir le leader mondial dans les secteurs au sein desquels nous avons établi notre expertise en matière de surveillance directe, et construire notre réputation en tant qu'autorité de surveillance crédible dans les nouveaux domaines de la surveillance directe. Dans cette optique, l'ESMA intensifie son approche préventive de la surveillance, fondée sur les risques, et continue d'améliorer ses processus d'application.**

Les ressources de l'ESMA attribuées à ses activités de surveillance directe augmenteront de manière significative afin de refléter la mise sous surveillance directe des indices de référence d'importance critique, des contreparties centrales des pays tiers et des fournisseurs de services de données.

#### Une autorité de surveillance fondée sur les risques et axée sur les résultat, pour un impact durable

L'ESMA vise à devenir une autorité de surveillance axée sur les résultats. Elle applique une approche fondée sur les risques, conformément à sa mission de surveillance des activités des entités surveillées, et établira une approche cohérente de la surveillance pour toutes ses activités de surveillance directe. Elle procède à un enregistrement complet des nouvelles entités. Après l'enregistrement, elle mène des enquêtes ciblées après avoir clairement identifié et hiérarchisé les risques. Cette approche fondée sur les risques requiert une analyse exhaustive et une interaction approfondie, à commencer par l'évaluation des risques menée par l'ESMA, impliquant des équipes en son sein chargées des politiques, des risques et de la surveillance. Nous espérons étendre notre présence sur le terrain dans les années à venir.

L'ESMA travaille avec des objectifs réalistes et mesurables en matière de surveillance, et évalue continuellement ses activités de surveillance afin de renforcer l'efficacité de ses

opérations de surveillance. Nous communiquons des opinions et des messages clairs sur la surveillance, et nous nous concentrons sur le changement de comportement au sein des entités surveillées.

L'ESMA prend des mesures d'application de façon proportionnée et efficace si cela permet d'obtenir les résultats visés en matière de surveillance. Elle évaluera ses activités d'application afin de renforcer leur efficience et leur efficacité, notamment en réduisant le laps de temps entre les premières conclusions relatives à la surveillance et le résultat des mesures d'application.

Elle renforcera sa coopération avec les autorités nationales compétentes et les autorités de surveillance au niveau international, pour les entités menant des activités transfrontalières et pour soutenir sa participation aux collèges des autorités de surveillance.

**Une autorité de surveillance crédible pour les contreparties centrales des pays tiers, les indices de référence d'importance critique et les fournisseurs de services de données**

L'ESMA vise à renforcer sa réputation d'autorité de surveillance des agences de notation de crédit et des référentiels centraux, y compris, plus récemment, pour les opérations de financement sur titres, et se positionnera en tant qu'autorité de surveillance crédible des référentiels des titrisations, des indices de référence d'importance critique, des fournisseurs de services de données, des contreparties centrales des pays tiers et d'autres entreprises des pays tiers dans plusieurs domaines différents. Compte tenu des nouvelles entités mises sous sa surveillance directe, l'ESMA jouera un rôle crucial dans la supervision des infrastructures de marché ayant une importance critique dans la région paneuropéenne.

Bien que cela ait une importance cruciale pour le fonctionnement du marché, certaines des entités surveillées par l'ESMA sont peu nombreuses et œuvrent dans un environnement extrêmement spécialisé. Pour assurer un impact efficient et efficace, l'ESMA améliorera l'intégration de sa politique et de ses activités de surveillance, et travaillera en étroite collaboration avec les autres organes de surveillance.

Elle améliorera ses processus d'application et augmentera ses ressources afin d'assurer une réponse rapide et appropriée en cas de violation.

**Contreparties centrales – Une infrastructure d'importance critique sur les marchés financiers**

La version modifiée du règlement sur l'infrastructure du marché européen (EMIR), telle que récemment approuvée par les colégislateurs, introduit une nouvelle approche de la surveillance des contreparties centrales de l'UE et des pays tiers. La nouvelle configuration contribuera à protéger la stabilité financière une fois que le Royaume-Uni aura quitté l'Union européenne. L'ESMA s'est également engagée à assurer une intégration harmonieuse des changements dans son cadre de gouvernance

S'agissant de ses responsabilités de surveillance vis-à-vis des contreparties centrales des pays tiers, elle accélérera ses activités d'identification des risques et d'évaluation de la stabilité

financière. Une coopération optimisée et proactive avec les autorités de surveillance des pays tiers sera essentielle au fonctionnement harmonieux du système au niveau mondial.

S'agissant des contreparties centrales de l'UE, l'ESMA encouragera la convergence en matière de surveillance dans le cadre des activités des autorités nationales compétentes. En conséquence, l'ESMA étoffera ses ressources pour en faire un centre d'expertise à la disposition des contreparties centrales, afin d'aider les autorités nationales compétentes à réaliser les résultats visés en termes de convergence de la surveillance.

### d. Établir un recueil réglementaire unique pour les marchés financiers de l'UE

L'ESMA consolide sa position en tant que source importante d'expertise et de direction stratégique, au niveau de l'UE, pour la réglementation relative aux marchés des valeurs mobilières. Nous le faisons en assurant une coopération étroite avec les autorités nationales compétentes et en maintenant un dialogue constant avec les colégislateurs et les parties prenantes des marchés et des investisseurs. L'ESMA promeut le maintien ex-post des actes juridiques de l'UE, en se fondant sur des éléments concrets.

**L'ESMA en tant que source d'expertise sur les marchés des valeurs mobilières de l'UE**

Les travaux réalisés sur le recueil réglementaire unique de l'UE visent à optimiser le marché unique de l'UE en renforçant la réglementation et en établissant des conditions équitables dans l'ensemble de l'UE. Ces travaux exigent d'équilibrer les objectifs de croissance économique, de stabilité des marchés financiers et de protection des investisseurs.

L'ESMA continuera de se développer en tant que source d'expertise et de direction stratégique sur la réglementation relative aux marchés financiers, reconnue en tant que telle par ses parties prenantes: les institutions de l'UE, les acteurs des marchés, les investisseurs et les citoyens. Dans le cadre de ce développement, nous deviendrons plus proactifs dans la chaîne de valeur de la réglementation et offrirons des conseils sur la direction stratégique du programme de réglementation. Cela consistera notamment à identifier les éventuelles lacunes de la réglementation et à utiliser des lettres de non-intervention si nécessaire. L'ESMA fournira des conseils proactifs à la Commission européenne, au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne sur les initiatives législatives. Notamment, l'ESMA contribuera à l'établissement de l'UMC et fournira des recommandations sur l'intégration des considérations de durabilité dans la législation financière pertinente de l'UE. Elle encouragera une mise en œuvre cohérente des dispositions réglementaires et continuera d'améliorer la qualité juridique de ses processus réglementaires et la transparence de ses processus d'élaboration des dispositions réglementaires.

Un engagement prononcé des parties prenantes a largement permis à l'ESMA de contribuer à la création d'un recueil réglementaire unique pour les services financiers. Elle continuera d'apprécier la contribution des parties prenantes, par le biais de son interaction directe avec le groupe des parties intéressées au secteur financier (SMSG) et d'autres parties prenantes, aux fins des conseils techniques, des orientations et des normes techniques qu'elle met au point. Cela contribuera à la réalisation de son objectif visant à élaborer des politiques fondées

sur des éléments concrets et proportionnées. Elle fournira plus de commentaires sur les informations reçues lors des consultations publiques.

**Pour un meilleur recueil réglementaire unique de l'UE**

L'ESMA reste entièrement engagée envers un recueil réglementaire unique de qualité pour les services financiers dans l'ensemble de l'Union, qui pourrait nécessiter une mise à jour en fonction de l'évolution de la situation ou afin d'intégrer le principe de proportionnalité. Elle contribuera aux examens à postériori prévus par la Commission européenne pour les principaux actes juridiques adoptés dans le cadre du programme établi après la crise financière, et donnera la priorité aux domaines dans lesquels des travaux supplémentaires sont nécessaires pour assurer la protection des investisseurs et le bon fonctionnement des marchés.

S'agissant de ses propres activités relatives au recueil réglementaire unique, en ligne avec l'initiative *Meilleure réglementation* de la Commission européenne, elle effectuera des examens à postériori sur les normes techniques et les orientations qu'elle aura élaborées, dans le cadre desquels les parties prenantes seront consultées. Les activités de coordination et de convergence de l'ESMA, ainsi qu'un engagement plus profond envers la protection des consommateurs, fourniront également des informations utiles pour évaluer le recueil réglementaire unique. Dans le cadre de ces examens, l'ESMA déterminera notamment si le recueil doit être modifié afin de développer l'Union des marchés des capitaux, de renforcer l'attrait des marchés des capitaux de l'UE et/ou de promouvoir la finance durable ou le principe de proportionnalité.

Elle vise à devenir une autorité de surveillance et de réglementation axée sur les résultats. L'atténuation des risques menaçant l'exécution de sa mission, tout en respectant les processus et les exigences juridiques, est plus importante que l'outil utilisé. Suite à l'achèvement du recueil réglementaire unique, elle se concentrera de plus en plus, au cours des années à venir, sur la mise en œuvre effective et cohérente des exigences (voir également notre engagement envers la convergence en matière de surveillance). Dans ces domaines, l'ESMA n'utilisera les outils réglementaires que si l'objectif visé ne peut pas être réalisé par le biais de la convergence en matière de surveillance et/ou de la surveillance.

# 6 L’ESMA en tant qu’organisation

Au cours des années à venir, nous continuerons de transformer l’ESMA en une autorité professionnelle de réglementation et de surveillance capable de répondre aux défis et aux incertitudes qui nous attendent. Au sein de notre organisation, nous améliorerons la flexibilité et l’efficacité, renforcerons notre obligation de rendre compte et notre transparence, assurerons le développement de notre personnel et optimiserons nos principaux processus administratifs.

**Le leadership par le biais de l’obligation de rendre compte et de la transparence**

L’ESMA joue un rôle proactif dans la réalisation de sa mission, en étroite coopération avec les autorités nationales compétentes et d’autres autorités publiques au sein du SESF. L’ESMA prendra un rôle de leader au sein du SESF et attribuera les ressources nécessaires s’agissant (i) de la technologie financière, de la technologie au service de la réglementation et de la technologie au service de la surveillance, (ii) de la finance durable, (iii) de la protection des investisseurs, (iv) de la déclaration des données et (v) de la surveillance et la réglementation de l’infrastructure de marché.

L’ESMA rend compte au Parlement européen et au Conseil de l’Union européenne. Tenant compte des intérêts des citoyens de l’UE, elle renforcera son obligation de rendre compte et sa transparence tout en restant indépendante. Cela consistera, entre autres, à rencontrer régulièrement les parties prenantes (surtout le SMSG), à recevoir leurs commentaires et à maintenir un dialogue proactif avec celles qui pourraient avoir plus de mal à suivre et à comprendre la vaste gamme des activités auxquelles elle participe, surtout au sein des associations de consommateurs.

L’ESMA renforcera ses communications numériques de manière significative, en créant un site internet plus réactif, informatif et facile à utiliser, faisant ainsi passer ses messages multimédias dans l’ensemble de son canal numérique. Elle maintiendra une communication proactive sur ses travaux en cours, ainsi que sur les actes juridiques affectant les acteurs des marchés. Bien que la presse financière spécialisée diffusée dans l’ensemble de l’UE soit toujours un canal de communication important pour elle, l’Autorité vise à renforcer sa visibilité dans les médias nationaux.

Elle veille à ce que les réunions menées par les instances dirigeantes fassent l’objet de comptes rendus réguliers et renforcera sa transparence sur les processus de prise de décision.

**L’efficacité par le biais de moyens centraux de technologies de l’information et de données pour les marchés et les autorités de l’UE**

Ces dernières années, l’ESMA a pris la tête en matière de technologies de l’information, optimisant l’accès aux données dans l’ensemble de l’UE, par exemple dans le cadre des déclarations relatives aux instruments financiers et de l’accès aux référentiels centraux. Compte tenu de la législation récemment introduite dans l’UE et des nouvelles compétences de surveillance directe qui lui sont attribuées, et sachant qu’il est important de disposer de données de qualité dans la région paneuropéenne pour la surveillance des marchés financiers,

les technologies de l'information resteront un domaine important pour l'ESMA, qui renforcera ses registres, bases de données et systèmes d'archivage internes et externes, et augmentera sa capacité d'analyse de données. Elle restera disposée à recevoir de nouveaux projets délégués par les autorités nationales compétentes, si ces projets sont susceptibles de créer de la valeur à la fois pour les autorités nationales compétentes et pour l'UE.

**Notre personnel: la clé de notre succès**

L'ESMA ambitionne d'exceller en matière de ressources humaines afin d'attirer et de fidéliser un personnel de qualité par le biais d'une planification adéquate des effectifs, de la formation, du développement professionnel et d'une culture organisationnelle. La stratégie de gestion des talents repose sur une combinaison appropriée des aptitudes et compétences en vue de devenir une organisation axée sur les résultats. Compte tenu de ses responsabilités supplémentaires pour la surveillance directe et la convergence en matière de surveillance, l'ESMA accordera une priorité encore plus importante aux capacités et compétences en matière de surveillance.

Son processus de recrutement devrait rester concentré sur sa volonté d'être un employeur attrayant aux yeux de professionnels techniquement compétents, engagés envers la surveillance des marchés financiers de l'UE et envers ses objectifs d'intérêt public. Par ailleurs, la croissance et les nouvelles compétences de l'ESMA permettront au personnel existant de se développer au sein de l'organisation. Nous renforcerons notre flexibilité organisationnelle grâce à une utilisation accrue d'équipes interfonctionnelles pour la gestion des projets, afin de réaliser nos principales priorités.

L'ESMA veut promouvoir l'équilibre hommes-femmes au sein de son organisation. Avec l'ensemble de son personnel, elle encourage l'inclusion et la diversité, et œuvre pour une culture organisationnelle caractérisée par son ouverture d'esprit. L'ESMA combattra toutes les discriminations visées par la Charte des droits fondamentaux de l'UE, par exemple celles fondées sur le sexe, la race, la couleur de peau, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou autres, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

**Préparation de l'organisation face à de nouveaux défis**

L'ESMA ajustera son organisation interne en fonction de ses nouvelles responsabilités, suite au réexamen des AES et du règlement EMIR, afin d'assurer un fonctionnement homogène et efficace, ainsi que la réalisation de ses objectifs. Une meilleure planification, ainsi qu'une flexibilité suffisante pour s'adapter à de nouveaux défis, seront essentielles pour positionner l'Autorité à l'avenir.

Ses nouvelles responsabilités s'accompagnent d'un besoin d'ajuster les structures de gouvernance et les processus de prise de décision existants, notamment en créant le comité de surveillance des contreparties centrales. Afin que les prises de décisions restent transparentes et claires au niveau du conseil d'administration, il sera important de maintenir une préparation adéquate par le biais des comités pertinents, en incluant toutes les autorités

nationales compétentes et la Commission européenne et en assurant une étroite coordination avec les autres AES.

**Un régulateur qui réduit son empreinte écologique**

Dans le cadre de son engagement envers le système de management environnemental et d'audit, l'ESMA vise à devenir neutre en carbone. Elle promeut le voyage responsable, en réduisant autant que possible ses déplacements, en privilégiant les modes de transport respectueux de l'environnement et en encourageant son personnel à venir au travail sans contribuer aux émissions. Elle continuera d'utiliser de plus en plus de solutions alternatives pour remplacer les réunions traditionnelles basées sur la présence physique (par les vidéoconférences, par exemple). Elle réduira ses déchets et utilisera des matériaux respectueux de l'environnement dans ses locaux et ses activités quotidiennes.

L'ESMA vise à éliminer toutes les impressions sur papier en son sein d'ici à 2025. À cette date, ses processus internes se dérouleront sans support papier et elle communiquera avec les entités qu'elle surveille ou avec les autorités nationales compétentes par des moyens autres que l'impression sur papier.